

**Communiqué de presse**  
**12 octobre 2021**

Aux représentant.e.s des médias

## **De l'Ancien Manège à Manège en Ville : une réhabilitation réussie**

**Bâtiment singulier de la Vieille-Ville, l'Ancien Manège, rebaptisé « Manège en Ville » est désormais aménagé en équipements publics largement ouverts sur le quartier. Il a été inauguré en présence de Mesdames Frédérique Perler, Maire de la Ville de Genève et Christina Kitsos, Conseillère administrative.**

### **Processus participatif**

Cet équipement est le résultat d'une mobilisation citoyenne et d'un processus participatif de plus de six ans entre les architectes lauréats du concours, les associations de quartier, les futur.e.s utilisateurs et utilisatrices du bâtiment et les services municipaux. Cette cohabitation sous un seul toit de plusieurs institutions complémentaires largement dédiée à l'enfance est une première à Genève. Les enfants ont d'ailleurs été associés à l'élaboration du logo de Manège en Ville.

### **Historique**

Reconnaissable à sa façade en hémicycle, l'Ancien Manège, construit en 1829 par l'architecte François Broliet, était destiné à l'origine à la pratique de l'équitation. Il fut transformé en parking en 1950 et reste, en Suisse, un des très rares édifices de ce type datant de la Restauration.

### **Des besoins en augmentation**

Depuis plusieurs décennies, ce bâtiment, racheté par la Ville à l'Etat en 2015, faisait l'objet de débats nourris. Le quartier de Cité-Centre et la Vieille-Ville en particulier manquait d'espaces à disposition des associations et des habitant.e.s. L'augmentation des besoins d'accueil pour la petite enfance et le parascolaire nécessitait également de nouveaux équipements afin de répondre à la demande.

### **Des espaces partagés pour une nouvelle dynamique de quartier**

Destinés à tous les publics, avec un axe fort en direction des enfants et des familles, les nouveaux espaces sont mutualisés, et ont pour vocation à devenir des lieux d'activités mixtes et de partage. Cela dans le but de valoriser la nouvelle dynamique du quartier.

Manège en Ville héberge quatre entités distinctes sur trois niveaux :

Une halte-jeux et un espace enfants-parents se situent dans le corps latéral côté St-Léger. La halte-jeux accueille des enfants de 15 mois à 5 ans, pour des demi-journées. L'Espace d'accueil enfants-parents offre un accueil libre aux enfants accompagnés par leurs parents qui restent sur place.

La ludothèque est installée en symétrie au même niveau, dans l'aile sur la rue Jean-Daniel Colladon et permet à la ludothèque Centre et Vieille-Ville de se déployer dans des locaux adaptés, plus grands et plus lumineux.

À l'étage, la grande salle polyvalente accueille un restaurant scolaire de 80 places. Enfin, la maison de quartier loge au dernier étage et s'ouvre sur l'espace public au-dessus de la rotonde. Les espaces de services, la cuisine ainsi que des bureaux sont installés dans les tours. Manège en Ville abrite également l'Association des habitant.e.s Centre et Vieille-Ville, ainsi que l'Association des parents d'élèves.

### **Une gouvernance inédite**

Ce lieu multi associatif va fonctionner sur un modèle inédit de gouvernance partagée afin de stimuler les échanges et les initiatives de quartier, favoriser les synergies, tisser des liens entre les associations de quartier, les habitantes et les habitants et les services publics.

Christina Kitsos, Magistrate en charge de la cohésion sociale et de la solidarité salue la mobilisation citoyenne et la concertation étroite avec les services municipaux qui permet aujourd'hui de mettre à disposition du quartier des équipements de grande qualité. « L'intelligence collective peut se déployer, rayonner et élaborer des projets au service du bien commun. »

### **Entre rénovation et conservation du patrimoine**

Le projet des architectes du bureau ESTAR a permis de mettre en valeur les affectations passées du bâtiment, privilégiant une rénovation douce ne faisant pas table rase des couches architecturales successives. Le choix des matériaux mis en œuvre a fait l'objet d'un équilibre délicat entre les besoins des usager-ère-s et ceux liés à la conservation du patrimoine.

Pour Frédérique Perler, Maire en charge du département des constructions, de l'aménagement et de la mobilité « le travail de préservation du patrimoine réalisé pour ce chantier est remarquable car tout au long de la rénovation, le choix des matériaux a fait l'objet d'un équilibre délicat entre les besoins des usagères et usagers et ceux liés à la conservation du patrimoine.»

La rénovation a permis d'améliorer la performance énergétique du bâtiment, toujours en préservant ses qualités patrimoniales. L'enveloppe thermique bénéficie désormais de performances égales à celles d'un bâtiment rénové Minergie.

### **Contact et information :**

Anaïs Balabazan, chargée de communication

**Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité**

022 418 20 53 - [anais.balabazan@ville-ge.ch](mailto:anais.balabazan@ville-ge.ch),

Manuelle Pasquali, adjointe de direction en charge de la communication

**Département de la cohésion sociale et de la solidarité**

079 446 40 13 - [manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch](mailto:manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch)